

SI. GROUPE

3, rue du Bois Sauvage
91000 EVRY-COURCOURONNES

N°Vert 0805.32.18.18

Mail : contact@si-groupe.com

Site web : <https://si-groupe.com/>



MAC APS et MAC SST

Maintien et Actualisation des Compétences

(34h00 minimum)

1. Objectif

Permettre au stagiaire de conserver sa carte professionnelle en cours de validité et ainsi continuer à exercer.

« Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'aptitude professionnelle obligatoire en vue du renouvellement de la carte professionnelle dématérialisée pour l'activité "Surveillance humaine ou surveillance par les systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage" soumise au livre VI de la sécurité intérieure délivrée par le CNAPS ».

2. Prérequis

Être majeur ;

Avoir le niveau B1 ;

Être titulaire du numéro préalable délivré par le CNAPS nécessaire à l'entrée en formation ou d'une carte professionnelle en cours de validité ;

Être titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail ;

Avoir un casier judiciaire vierge.

3. Contenu et découpage horaire

1^{ère} partie : Secourisme (7 heures)

Mise en commun des expériences ;

Actualisation des connaissances ;

Rappels sur la structure d'une intervention ;

Les points spécifiques de prévention ;

Révision des actes d'urgence ;

Évaluation sur des cas concrets et des cas de synthèse.

Module 1 : Mise en commun des expériences (1h30)

Les principaux indicateurs de santé au travail dans l'établissement ou la profession (les accidents du travail, les maladies professionnelles, les accidents du secteur d'activités et de l'entreprise, ...) ;

Le rôle de Sauveteur Secouriste du Travail dans et hors de l'entreprise ;

Les obligations de l'entreprise ;

Le cadre juridique de l'intervention du SST ;

La place du SST en articulation avec les autres intervenants en cas d'accident.

Le cadre juridique de son intervention dans et hors de l'entreprise :

- Notions d'obligation de porter secours et de limite de responsabilité ;
- Principe de réparation du dommage.

Module 2 : Actualisation des connaissances (1h)

Information sur les changements techniques et gestuels ainsi que sur les nouveaux dispositifs réglementaires de prévention.

Module 3 : Rappels sur la structure d'une intervention (1h)

Rappel du déroulement de l'intervention et les temps clés ;

Utilisation du Plan d'intervention magnétique de l'INRS ;

Analyse des risques et actions de protection :

- Examiner la victime ;
- Alerter ou faire alerter ;
- De faire alerter à informer ;

Les actions de secourisme adaptées au vu des atteintes de la victime.

Module 4 : Les points spécifiques de prévention (30m)

Intervention menée à la demande de l'employeur, de la médecine du travail ou sur l'initiative du formateur s'il en juge la pertinence ;

Les réglementations spécifiques, les conduites à tenir spécifiques, les équipements de protection individuelle et collective adaptés.

Module 5 : Révision des actes d'urgence (30m)

Rappel lors de démonstrations commentées et justifiées de l'ensemble des gestes techniques et des procédures du sauvetage et du secourisme au travail.

Module 6 : Évaluation sur des cas concrets et des cas de synthèse (2h30)

Le secouriste, le témoin et la victime sont en sécurité ;

L'examen de la victime est efficace ;

L'action effectuée sur la victime est appropriée ;

Les secours ont été alertés ;

La persistance du résultat et l'apparition d'autres signes ont été vérifiés ;

Le SST propose un moyen de prévention adapté au cas concret et conforme aux principes généraux de prévention.

2^{ème} partie : Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité (4 heures)

Le cadre juridique d'intervention.

Module 1 : Le cadre juridique d'intervention (4 heures)

Les évolutions récentes du livre VI, le code de déontologie, le principe d'exercice exclusif ;

Les conditions de détention et d'usage des armes, les obligations relatives au port des uniformes et des insignes ;

La non-confusion avec un service public, les articles 53 et 73 du code de procédure pénale ;

Les concepts de légitime défense, d'atteinte à l'intégrité physique des personnes, de liberté d'aller et de venir ;

La non-assistance à personne en danger, l'omission d'empêcher un crime ou un délit ;

Les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété, le secret professionnel.

3^{ème} partie : Compétences opérationnelles générales (7 heures)

Gérer les conflits ;

Maîtriser les mesures d'inspection-filtrage.

Module 1 : Gérer les conflits (3 heures 30)

Les origines des conflits et les mesures de prévention des conflits ;

Traiter une agression verbale ;

Gérer ses émotions ;

Les techniques verbales et un comportement adapté aux différentes missions (contrôles des accès, filtrage, etc.).

Module 2 : Maîtriser les mesures d'inspection-filtrage (3 heures 30)

Le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages ;

Les modalités d'agrément ;

Les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de ces missions ;

Les techniques d'inspection visuelle des bagages et de palpation.

4^{ème} partie : Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes (13 heures)

Les différentes menaces ;
Les niveaux de risques associés ;
Les différents matériels terroristes ;
Les réflexes ;
La culture de la sécurité ;
Détecter et prévenir ;
Se protéger soi-même ;
Alerter et faciliter l'intervention des forces de l'ordre ;
Secourir.

Module 1 : Les différentes menaces (1 heure 30)

Savoir :

- La définition du terrorisme ;
- Les différents types de terrorisme ;
- L'historique du terrorisme moderne ;
- La méthodologie du terrorisme ;
- La motivation du terrorisme.

Connaître :

- Les attentats aveugles ;
- Les attentats suicides ;
- Les prises d'otages et exécutions ;
- Les attaques avec armes de guerre ;
- La menace de produits et matières nucléaires, radiologique, biologiques, chimiques et explosives (NRBC-E) ;
- La menace informatique.

Module 2 : Les niveaux de risques associés (1 heure)

Comprendre :

- Vigipirate / l'état d'urgence / l'état de guerre.

Savoir :

- Processus de raisonnement ;
- Sites sensibles, population ciblée.

Module 3 : Les différents matériels terroristes (1 heure)

Connaître :

- L'armement, présentation d'une arme factice ;
- Les différents explosifs ;
- Les engins explosifs improvisés, schéma de montage ;
- Les modes de déclenchement piégé, à retardement, contrôlé.

Savoir :

- Sécuriser les lieux en cas de découverte de matériels.

Module 3 : Les réflexes (1 heure)

Développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes.

Savoir :

- Être attentif, vigilant et dissuasif ;
- Respecter les procédures ;
- Développer ses connaissances en matière de détection de la radicalisation violente et la prévention du terrorisme.

Module 4 : La culture de la sécurité (30 minutes)

Savoir utiliser le retour d'expériences ;
Savoir participer à l'évolution des procédures de sécurité ;
Savoir s'informer.

Module 5 : Détecter et prévenir (1 heure)

Être capable de détecter et d'analyser des comportements suspects ;
Reconnaître les comportements suspects (profiling) ;
Connaître les indicateurs physiques, la communication non verbale ;

Être capable de restituer à sa hiérarchie le fruit de ses observations.

Module 6 : Se protéger soi-même (2 heures 30)

Comprendre comment agir en cas d'attaque et suivant le type d'attaque.

Les actes réflexes :

- Courir ;
- Se cacher ;
- Combattre en dernier recours ;
- Démonstrations ;
- Mesures de sécurité immédiate ;
- Pratique.

Savoir protéger et diriger les personnes vers une zone en sécurité.

Module 7 : Alerter et faciliter l'intervention des forces de l'ordre (2 heures)

Savoir alerter ou faire alerter les forces ou sa hiérarchie, suivant sa situation au cours de l'attaque :

- Témoin direct, présent lors de l'attaque ;
- Témoin indirect, spectateur de l'attaque.

Capacité à établir un compte-rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace ;

Comprendre comment faciliter l'intervention des unités de la gendarmerie ou de la police :

- Attitudes et comportements ;
- A l'intérieur de la zone d'attaque ou à l'extérieur ;
- Connaître les missions du centre opérationnel de police (COP) ;
- Savoir se mettre à disposition des forces de l'ordre et appliquer leurs consignes ;
- Être un citoyen sensibilisé.

Sécuriser une zone et savoir établir un périmètre de sécurité et assurer son efficacité :

- Dans l'urgence et post-attentat ;
- Contrôle des accès ;
- Attitudes et comportements en rapport avec le danger élevé ;
- Prendre en considération le risque de surattentat.

Module 8 : Secourir (2 heures 30)

Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger ;

Connaître :

- Les blessures par balles ;
- Les blessures par explosions.

Appliquer le secourisme tactique pour agir face à des blessés suite à des plaies par balles ou blessure suite à des explosions ;

Dégagement d'urgence d'une personne blessée pour :

- La soustraire à un danger réel, vitale, immédiat et non contrôlable ;
- Réaliser à l'abri les gestes d'urgence sur une personne blessée ;

Alerter les secours et savoir effectuer un compte-rendu rapide et efficace de la situation traumatique de blessé aux services de secours.

5^{ème} partie : Les principes de la République (3 heures)

Les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non-discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ;

Les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ;

L'Etat de droit et le respect de l'ordre public.

Module 1 : Les principes de la République (3 heures)

Connaître :

- Les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non-discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ;
- Les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ;
- L'Etat de droit et le respect de l'ordre public.

4. Evaluation des connaissances en cours de stage

Les connaissances des stagiaires sont évaluées par oral chaque jour par les formateurs. Une évaluation écrite sera effectuée en fin de formation afin d'identifier les éventuelles lacunes du stagiaire en matière de théorie.

5. Moyens pédagogiques

Chaque stagiaire se verra confier, à l'ouverture de stage, un fascicule pédagogique à jour des dernières modifications réglementaires comportant les modules de formation.

Des exercices de mise en pratique des connaissances seront réalisés au cours de la formation avec mises en situation réelle et exercices sur feu réel (manipulation extincteurs, RIA...).

Des QCM/QCU informatiques avec télécommande seront réalisés régulièrement afin d'évaluer les connaissances théoriques du stagiaire.

Des vidéos seront projetées aux stagiaires afin de synthétiser les modules évoqués durant la formation.

Pour la partie secourisme : Alternance de 20% de théorie et 80% de pratique.

Les moyens pédagogiques mis en place : Mannequins de secourisme (adulte-enfant-nourrisson) - Défibrillateur de formation - Veste de protection Heimlich - Coupe des voies aériennes supérieures - Plan d'intervention SST et pictogrammes - Petit matériel de mise en situation (téléphone, faux bris de verre, couteau plastique, ...) - Maquillage et fausses plaies - Ordinateur - Vidéoprojecteur - Présentation PowerPoint supports INRS.

6. Attestation

Chaque stagiaire se verra délivrer l'attestation de suivi à transmettre au CNAPS ainsi qu'une attestation de Maintien et Actualisation des Compétences MAC SST.